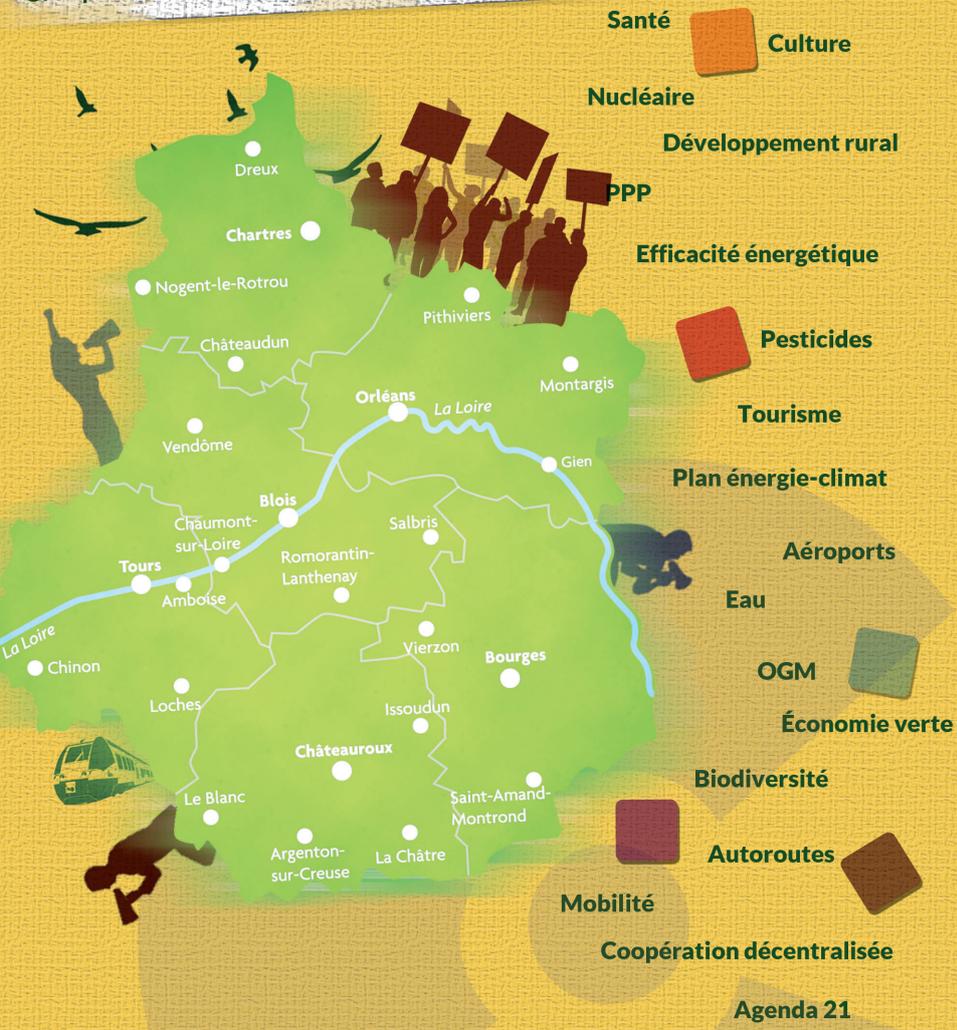


Mars 2010
Août 2011



Une année efficace

Notre groupe d'élus est la deuxième force politique de la majorité. Nous agissons dans le cadre d'un contrat de mandature reprenant pas mal de nos orientations. Cela ne suffit pas toujours : il a fallu souvent négocier et quelque fois imposer. Mais force est de constater que jusqu'à présent le contrat est plutôt respecté.

Au quotidien nos quatre vice-présidents, et nos deux conseillers régionaux délégués travaillent beaucoup. Ils couvrent un large champ de responsabilités : plan climat-énergie, mise en œuvre du plan d'efficacité énergétique dans les lycées, stratégie régionale pour la biodiversité, soutien aux initiatives citoyennes de développement rural, prévention-santé dans les lycées, ...

Mais leur action n'est possible que parce qu'elle s'appuie sur un groupe qui prend la peine et le temps de construire collectivement ses positions et qui dans l'ensemble privilégie le collectif sur la promotion individuelle de ses membres.

C'est la condition pour résister aux tentations hégémoniques de notre principal partenaire. Nous avons ainsi maintenu des positions autonomes sans céder aux mirages du consensus mou dans des dossiers comme ceux du nucléaire, du « cadencement » ferroviaire, du POCL, ou des projets autoroutiers. Mais nous avons aussi du déplorer des votes communs PS-UMP contre nos positions : aéroports, développement de zones économiques, Arena à Orléans, opposition au vœu contre le Cruiser, ...

Nous sommes en même temps fiers de participer, aux côtés des autres forces de gauche, au soutien à l'ESS. Fiers aussi d'avoir permis de dégager les financements pour poursuivre la réouverture de la ligne Chartres-Orléans. Nous espérons enfin un réel développement des politiques en faveur de l'économie verte.

Ce que nous défendons à la Région c'est la transformation écologique et sociale. C'est cela qui donne de la cohérence à nos interventions.

Jean Delavergne, président du groupe

Après une année de mandat des élu-es écologistes au Conseil régional...

PRÉPARER L'AVENIR



PAGE 2 ET 3

FAIRE VIVRE LA PROXIMITÉ



PAGE 4 ET 5

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT



PAGE 6 ET 7

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION



PAGE 8 ET 9

NOTRE MÉTHODE



PAGE 10 ET 11

Nous avons souhaité parler dans ce bilan de : «ce que nous avons fait» [orange box], «nos combats et nos oppositions» [red box] et «où nous avons pesé» [purple box], vous retrouvez donc ces différentes couleurs dans les titres des articles tout au long du document.



Préparer l'avenir : emplois et activités durables



Plan climat énergie

Gilles Deguet

« Le plan climat énergie (PCE) comporte à la fois des mesures incitatives pour développer la demande de rénovation thermique, d'utilisation en particulier de la géothermie, et des mesures de structuration de filière, en particulier par la formation. Mais ni la sensibilisation à l'efficacité énergétique, ni l'aide au diagnostic, ni la présence de professionnels formés ne suffiront à faire engager des travaux à nos concitoyens qui n'ont pas les ressources suffisantes et aux bailleurs sociaux. Au-delà de ces actions portées par la Région, combattre la précarité énergétique demandera la mobilisation massive de ressources que seul l'État peut mobiliser. »

-40%

c'est l'objectif de réduction d'émission de gaz à effet de serre que la Région s'est fixée d'ici 2020.

PLAN CLIMAT ÉNERGIE RÉGIONAL

Nous avons contribué à faire valider une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre à horizon 2020. Fixer cette réduction à 40%, c'est enclencher le bon processus pour réaliser réellement le facteur 4 à horizon 2050. Le deuxième enjeu a été de faire en sorte que ce plan climat énergie ne soit pas un document supplémentaire mais un élément constitutif d'une politique d'aménagement, de choix à chaque instant, de mise en cohérence. Nous avons commencé à traduire les objectifs dans les quatre secteurs que sont le bâti, l'agriculture, les transports et l'industrie en choix politiques : travailler sur l'efficacité énergétique dans les lycées ; promouvoir l'élevage à l'herbe ; soutenir la constitution de filières dans les éco-matériaux... Des dispositifs comme l'appel à projet « efficacité énergétique dans les bâtiments » (21 projets) ou encore le concours « ma maison éco » (24 projets) sont directement liés aux objectifs du plan climat énergie. ■

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES LYCÉES

La collectivité est propriétaire d'un important patrimoine immobilier comprenant 102 lycées publics. Elle se doit de montrer l'exemple en appliquant ces principes et objectifs de l'efficacité énergétique. Pour relever ce défi, nous avons souhaité enclencher un travail en régie publique dans 84 lycées, hors Partenariat Public-Privé (voir plus loin). Dès juin 2010, des diagnostics ont permis d'avoir une vision précise de l'état énergétique des établissements. Il a surtout été validé un investissement conséquent de 15 millions d'euros chaque année pour des travaux de rénovation dans le sens d'une consommation énergétique très réduite : c'est au minimum la BBC qui est visée. Enfin, il a été décidé l'affectation de moyens humains en développant notamment un réseau de thermiciens dans les établissements. ■

CONTRAT DE CONSTRUCTION DURABLE

Le Contrat de Construction Durable (CCD) est un document de suivi environnemental de la conception de nos bâtiments des lycées. Il fait suite au Guide Qualité de la Construction Durable qui ne faisait que proposer un certain nombre de mesures pour tendre vers un bâtiment durable. Le CCD s'impose aux acteurs de la construction de l'archi-

tecte à l'artisan. Il traduit en objectifs atteignables et vérifiables notre volonté politique d'aboutir à un bâtiment dont l'impact environnemental doit être le plus faible dès sa construction en tenant compte de son utilisation. ■

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ DANS LES LYCÉES

Si l'accord avec nos partenaires avait été réalisé pour avancer sur l'efficacité énergétique dans les lycées, il l'était moins sur la méthode employée. Dans la précédente mandature un Partenariat-Public-Privé (PPP) avait été préparé sur 18 lycées et il a été adopté dès juin 2010. Ce contrat de performance énergétique (CPE) réalisé en PPP ne nous semblait pas du tout un bon choix ni financièrement, ni économiquement, ni écologiquement. Choisir le PPP, c'est introduire une confusion entre d'une part l'ambition de contribuer au bien être général et d'autre part la poursuite par un groupe financier de l'intérêt particulier de ses actionnaires.

Refusant de cautionner ce PPP et réfutant les points de vue selon lesquels le Public ne saurait pas faire, nous avons exigé la réalisation en parallèle de l'ambitieux programme d'efficacité énergétique en gestion directe développé ci-dessus. ■

AÉROPORTS

Il serait aussi absurde de prétendre que le transport



Projet pour le Lycée André Ampère de Vendôme

aérien n'a aucune fonction que d'en faire l'archétype de la modernité. Mais à chaque fois qu'il peut être remplacé par d'autres modes de transport adaptés, le choix du transport aérien (fret et voyageurs) est insoutenable :

- sur le plan de l'environnement, à cause de la forte production de gaz à effet de serre ;
- sur le plan social, avec le low cost qui ne s'impose que par l'exploitation renforcée de ses salarié-es ;
- sur le plan économique puisqu'il s'inscrit dans la délocalisation des productions et des consommations.

Ces oppositions ont été exprimées de manière récurrente lorsqu'il s'agissait de dossiers concernant les aéroports de Tours ou de Châteauroux. ■

INNOVATION SOCIALE

Cet appel à projets est la concrétisation en 2011 d'un amendement au budget proposé par les élu-es écologistes dès décembre 2009. Il reprend un peu l'esprit des « dynamiques solidaires » lancées en 2000 par Guy Hascoët, Secrétaire d'État à l'économie solidaire au sein du gouvernement Jospin.

En lançant cet appel à projet, la Région promeut des valeurs différentes pour

l'économie et permet le développement de pratiques innovantes en terme de services produits mais aussi sur la manière dont il peuvent être produits. ■

ÉCONOMIE VERTE

Si la majorité souhaite avancer sur ces questions, la mise en œuvre de la conversion écologique de l'économie n'est pas réellement engagée malgré notre ténacité. Quelques outils économiques s'inscrivent dans cette perspective ont cependant été mis en place :

- refonte du financement de l'artisanat avec un recentrage sur des filières comme l'éco-construction et l'introduction de nouvelles conditionnalités ;
- fonds commun de placement pour créer un effet d'entraînement qui pourrait verdir les interventions du Conseil régional ;
- actions de formation dans de nouveaux domaines et évolution des thématiques de recherche tournées vers la conversion écologique...

Néanmoins, entre formes alternatives pour entreprendre, énergies renou-

velables, éco-construction, il reste bien du chemin à parcourir. ■

MIEUX SE FORMER POUR L'AVENIR

La dynamique partenariale engagée pour l'élaboration du contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) est globalement positive. Elle a su réunir les acteurs de la formation, les collectivités, les partenaires sociaux et essayé d'atteindre les plus directement concernés : les jeunes, les demandeurs d'emploi et les salarié-es. Nous avons contribué au travail d'animation des groupes, et formulé des propositions.

« Mieux se former pour l'avenir » : pour nous, c'est d'abord réussir la formation initiale, sécuriser les parcours professionnels et travailler sur la qualification de tous. C'est aussi préparer la transformation écologique des emplois, anticiper les changements. Des pistes sont présentes dans le CPRDFP, espérons que le travail continue pour développer une prospective plus forte sur ce sujet. ■



Visites en Allemagne

Des pistes de travail pour la suite du mandat

■ S'assurer de la mise en œuvre du plan climat énergie par la réalisation des actions et la conduite des mesures incitatives sur l'ensemble des territoires de la région

■ Appliquer le contrat de construction durable de manière incontournable pour l'efficacité énergétique des bâtiments

■ Maintenir notre exigence d'une conversion écologique de l'économie en proposant des évolutions sur les dispositifs d'aides économiques, sur les thématiques de formation et sur les sujets de recherche



Jean-Philippe Grand

« Nous avons élaboré le CCD en nous appuyant sur le guide qualité de la construction durable réalisé il y a quelques années. Ce guide nécessitait une mise à jour et une simplification afin d'être utilisable de manière quotidienne, d'être adapté d'un point de vue juridique et d'y ajouter un protocole d'évaluation. »



Sandra Renda

« L'emploi vert est très diversifié et il est important de réorienter la politique et les aides régionales en soutenant l'économie solidaire et la conversion des entreprises viables qui ferment en sociétés coopératives gérées par les salarié-es. Il faut aider les porteurs de projets inscrits dans une démarche de qualité sociale et environnementale. »



Charles Fournier

« Si la Région a déjà fait beaucoup sur le service public d'orientation, on constate que le développement de l'information ne garantit pas l'accès à la formation. L'enjeu pour demain n'est pas d'ajouter une couche dans le mille-feuille de l'information, mais bien d'agir sur l'accès, sur la pénétration de cette information dans les lieux où elle n'est pas assez présente. »



Moïsette Crosnier

« Il faut tourner la recherche et l'innovation vers les secteurs qui vont croître avec la lutte contre le changement climatique et la nécessité de remplacer les énergies fossiles. Ils sont créateurs d'emplois. »



Faire vivre la proximité



Développement rural

Michelle Rivet

« La Région a souhaité maintenir ses politiques en direction des territoires à un niveau élevé tout en conservant une intervention différenciée, privilégiant bien sur la solidarité vis-à-vis des zones les plus fragiles. Il est pourtant important de rappeler les difficultés particulières qui touchent les territoires ruraux :

- le désengagement croissant de l'État sur les services publics qui pénalise plus fortement les habitant-es de ces territoires et éloigne d'eux tous les jours les services du quotidien ;
- les difficultés actuelles de l'agriculture qui a un rôle structurant pour ces territoires et qui traverse une crise majeure ;
- la fragilisation économique de l'ensemble du tissu rural avec un effet boule de neige: perte des commerces, difficultés de l'artisanat.

Avec ID en campagne, Il s'agit également d'apporter des réponses concrètes sur la manière de se loger, de se nourrir, de se cultiver : en façonnant de nouvelles solutions de 'vivre ensemble' »

14 MILLIARDS €

c'est le montant que pourrait coûter le POCL, et qui ne servirait pas à d'autres investissements...

ID EN CAMPAGNE

La création du nouveau dispositif Initiatives de Développement en Campagne a pour objectif de compléter les aides contenues dans les contrats de pays. Il est destiné à soutenir les dynamiques locales portées par les habitant-es des territoires et complémentaires de l'action des élu-es.

L'aide favorise l'émergence d'initiatives susceptibles de préparer l'avenir dans le monde rural donnant des moyens aux acteurs locaux d'expérimenter des démarches économiques innovantes, de valoriser des ressources et savoir-faire locaux.

La première vague, sur 8 pays de la région, permet le soutien de 21 initiatives à la rentrée 2011.



CAP'ASSO

Cap'asso, contrat d'appui à l'emploi associatif, continue de soutenir les projets d'activités mis en place par les associations.

Dans une période où l'État se désengage, la Région

apporte une aide tout à fait décisive à beaucoup d'associations qui font vivre une autre manière d'entreprendre au service de l'intérêt général.

FORUMS TERRITORIAUX

L'élaboration du SRADDT et du PCE a déclenché l'organisation d'une trentaine de forums locaux pour permettre la contribution des habitant-es de la région.

Cette étape de concertation et de co-construction des propositions (notamment pour le PCE) est la traduction d'une recherche de démocratie de proximité active.

Les contributions ont fait évoluer les points de vue et ouvert des pistes sur les solutions à apporter. Les élu-es écologistes ont été très présent-es dans ces forums, notamment en animant des ateliers thématiques.

DROIT D'INITIATIVE CITOYENNE

Ouvrir la possibilité aux citoyens de s'exprimer ne se fait cependant pas spontanément. Les écologistes ont essayé de faire avancer l'idée que des habitants puissent soumettre à l'ordre du jour des sessions plénières des sujets



relevant des compétences régionales, mais ce droit d'initiative citoyenne n'a toujours pas été approuvé par les autres forces de gauche.

MAILLAGE FERROVIAIRE RÉGIONAL

La mobilité est régulièrement traitée au conseil régional, du fait que la collectivité gère les transports ferrés régionaux.

Sur cette question, nous avons systématiquement exprimé notre ordre de priorité. Compte tenu de la nécessité de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, les principaux efforts financiers doivent viser un fort report de la route vers le rail pour les déplacements domicile-travail (ou études) ainsi que pour le fret, tout en favorisant un meilleur maillage territorial. L'enjeu essentiel en matière de transport ferroviaire réside dans les déplacements de la vie quotidienne.

Cela passe donc par l'optimisation du réseau existant et le développement des étoiles ferroviaires. La Région finance actuellement, pratiquement seule, les travaux pour la réouverture de la ligne entre Chartres et Orléans. Nous devons aussi faire avancer toutes les opportunités de réouverture de lignes, notamment en périurbain (par exemple : Orléans-Châteauneuf) et moderniser les gares.

C'est avec cette vision de la mobilité et de l'aménagement du territoire que nous avons défendu nos positions.

POCL

Nous nous sommes fortement opposés au projet Paris – Orléans – Clermont – Lyon à grande vitesse : un projet pour faire vibrer les citoyens alors qu'il déménagerait plus qu'il n'aménagerait le territoire, qu'il coûterait bien plus cher que l'amélioration des lignes classiques dont avons besoin. Sans compter les impacts environnementaux qui seraient désastreux. Nous portons, dans le débat public sur l'opportunité du POCL, une réelle alternative aux quatre tracés proposés : un scénario réaliste qui concentre les efforts financiers sur l'amélioration et l'optimisation du réseau existant, pour un réel maillage de notre territoire, pour des liaisons inter-régionales efficaces et pour répondre aux enjeux nationaux d'aménagement du territoire. ■

LA LOIRE À VÉLO

Par des aménagements respectueux de l'environnement ligérien et des richesses culturelles qui en font toute la valeur, la Loire à vélo permet une itinérance douce sur 550 km de voies sécurisées en région Centre. Cette possibilité



Signalisation sur l'itinéraire de la Loire à vélo près d'Avaray

offerte aux touristes, tournée vers la nature et le patrimoine naturel, crée de fortes retombées économiques (environ 15 millions d'euros) sur notre région. ■

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Cette année, nous avons contribué à la refonte des financements à destination de l'hébergement touristique. Cette refonte permet d'avancer sur la dimension de développement durable dans les projets d'hébergement, de développer l'éco-labellisation mais aussi d'accentuer des offres thématiques comme l'itinérance douce, le tourisme de nature...

Ces évolutions voient aussi se mettre en œuvre des conditionnalités de qualité environnementale précises concernant les rénovations et constructions de bâtiments (performance énergétique, matériaux...). ■

RESTAURATION COLLECTIVE DANS LES LYCÉES

En 2010, la société coopérative d'intérêt collectif Self Bio Centre a été créée, avec la participation de la Région, avec l'objectif de permettre l'approvisionnement des restaurants des lycées en produits bio. Il est important de croiser l'objectif de l'alimentation de qualité avec celui de la proximité. Pour atteindre l'objectif fixé par le Grenelle de 20% de bio dans la restauration collective, il est nécessaire de développer la production et les circuits courts sur l'ensemble de la région. Ce travail, nous l'accompagnons et l'encourageons localement avec les lycées et les partenaires directs qui les entourent. Nous cherchons à faire en sorte que les initiatives puissent être mises en commun pour contribuer à une avancée globale de cette problématique. ■



Restaurant scolaire au Lycée Descartes à Tours

Des pistes de travail pour la suite du mandat

■ Poursuivre le développement de l'appel à projet ID en campagne, réussir son ancrage dans tous les territoires, s'assurer de la mise en réseau des porteurs d'initiatives

■ Finaliser et faire vivre la stratégie régionale du tourisme durable

■ Être intransigeant sur les vraies priorités pour les transports ferroviaires, être exigeant en ce sens dans la construction des partenariats avec la SNCF et l'État, notamment lors de l'élaboration de la prochaine convention TER

■ Faire des propositions sur la démocratie participative

■ Poursuivre nos efforts pour le développement des circuits courts et de la qualité dans la restauration collective



Pascale Rossler

« L'offre touristique du Val de Loire doit être appréhendée à l'échelle globale du territoire régional. Il convient d'aborder à la fois les questions de tourisme local, aux retombées économiques importantes (tourisme de nature et culture, Loire à vélo), autant que les questions de mise en réseau des offres touristiques existant aux alentours du Val de Loire, pour répartir les retombées économiques de l'attractivité ligérienne. »



Charles Fournier

« Nous devons redoubler d'efforts pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyennes, qui sont simples : avoir des trains qui assurent une bonne desserte et qui arrivent à l'heure, bien plus que de gagner quelques minutes pour aller à Paris ou à Lyon. Rappelons qu'en France, tous modes de transports confondus, les trajets de moins de 50 km représentent 98% du total des déplacements et qu'à ce titre, ils constituent bien naturellement l'attente légitime des usagers et devrait être pour nous l'enjeu n°1. Nous n'avons pas le droit de nous tromper de priorité. »



Jean Delavergne

« Avec Cap'Asso, l'effort de la Région en faveur de la création puis du maintien d'emplois associatifs est tout à fait remarquable. D'autres dispositifs viennent en plus compléter le soutien à l'ESS : appel à projet « Innovations sociales », soutien aux coopératives d'activité, à l'ADIE, aux Pôles d'Économie Solidaire, ... »



Protéger l'environnement, préserver la santé



Biodiversité

Pascale Rossler

« La biodiversité doit être envisagée globalement vis-à-vis des enjeux que sont la sécurité alimentaire, l'approvisionnement en eau potable, la croissance économique, la santé humaine et l'évolution du climat.

C'est justement parce que nous sommes guidé-es depuis des décennies avant tout par l'impératif économique et par le court terme, c'est parce parmi les 3 piliers du développement durable que sont l'économie, l'environnement et le social, l'environnement est la variable d'ajustement, que nous avons atteint les limites de notre modèle économique et que la crise actuelle est si grave et multifactorielle. Les urgences environnementales s'ajoutent aujourd'hui aux urgences sociales chaque jour plus graves, impactant toujours plus fortement les plus démunis et les pays pauvres qui pâtissent de nos modes de production et de consommation et de notre surexploitation. Négliger aujourd'hui le long terme à cause de l'urgence absolue actuelle, c'est s'exposer plus que jamais à ce que le présent de demain soit pire encore. »

500 000 €

c'est le montant consacré à la prévention santé dans les lycées.

STRATÉGIE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'élaboration de la stratégie régionale pour la biodiversité a été l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la prise en compte de la biodiversité. Elle a permis une montée en connaissance pour mieux cibler les actions.

L'enjeu est d'intégrer cette stratégie au cœur des différentes politiques régionales pour guider les choix en matière d'agriculture, d'environnement, d'aménagement du territoire, et de considérer la biodiversité comme un potentiel pour l'innovation, la recherche et le développement économique.

La stratégie est aujourd'hui en cours d'adoption, il reste à la faire vivre et à assurer un suivi exigeant de sa mise en œuvre.

NAGOYA

La conférence sur la diversité biologique de Nagoya a permis l'adoption d'un protocole de 20 objectifs pour 2020 pour une prise en compte réelle des enjeux de la préservation de la biodiversité dans une approche globale.

Pascale Rossler s'est rendue au sommet de Nagoya pour suivre les négociations, animer un atelier présentant des expériences de notre région, multiplier les rencontres afin de créer des synergies et nourrir la réflexion.

EAU ET RIVIÈRES DE QUALITÉ

Tout au long de l'année, la collectivité régionale agit sur la préservation des systèmes aquatiques par des travaux (renaturation, plantations, reméandrage), de l'animation, de la concertation dans le cadre d'une trentaine de contrats de bassins, de rivières et de schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). L'ensemble de cette action a été mise en avant lors de la semaine de l'eau animée par Gilles Deguet, en avril 2011.

La Région a, par exemple, donné un avis remarqué sur le SAGE de la Nappe de Beauce. Sans rompre la dynamique engagée par les acteurs locaux, l'avis régional montre de façon argumentée que le plan d'action a beaucoup de progrès à faire sur la diminution des pollutions diffuses (nitrates, pesticides), la protection du milieu naturel et la gestion quantitative de l'eau.

Enfin, Gilles Deguet a été élu au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

CONVENTIONS VERTES

Afin d'être plus offensifs sur la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement (sensibilisation, responsabilisation, outils pédagogiques), et d'être à la hauteur des besoins en faveur de la biodiversité (accompagnement, connaissance, aménagement), nous avons obtenu que les subventions aux associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement soient nettement augmentées avec un objectif de doublement entre 2010 et 2014.

SRADDT

Nous avons mis au cœur de l'élaboration du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire l'exigence d'un nouveau modèle de développement adapté aux enjeux du XXI^e siècle. Cela s'est traduit notamment par l'intégration du plan climat énergie et de ses préconisations au cœur du SRADDT. Des perspectives intéressantes d'évolution des politiques publiques apparaissent :

- Création d'un établissement public foncier régional qui permettra une gestion plus collective du foncier sur la région en équilibrant les différents besoins ;

THINK BIO DIVERSITY



○ Accompagnement de toutes les démarches développant les circuits courts en agriculture, mais aussi dans l'artisanat, les éco-matériaux, les services...

Ce document, encore en phase de concertation, sera validé fin 2011. ■

ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Nous avons eu l'occasion, à plusieurs reprises, d'exprimer notre point de vue sur les incohérences de développement de certaines ZAE (par exemple : Ozans, Le Breuil...) Il nous semble que l'on ne peut tenir un discours sur le foncier dans le SRADDT ou le PCE sans l'appliquer de manière constante dans nos politiques économiques et d'aménagement du territoire. La création de ces zones peut entraîner la stérilisation de terres agricoles alors que d'autres terrains sont disponibles. Elles se positionnent en opposition avec l'objectif de densification et de mixité des fonctions en milieu urbain, en créant des zones éloignées des lieux de vie. ■

PESTICIDES

En février 2011, nous avons proposé un vœu, voté par la majorité, sur l'indépendance des organismes auto-

risant les pesticides vis à vis des intérêts financiers des grandes entreprises du secteur et des lobbies. ■

OGM

En janvier 2011, nous avons proposé que le Conseil régional s'associe à l'action engagée contre la décision de la Commission européenne d'autoriser l'importation et la mise sur le marché de 5 nouvelles variétés d'OGM. Cette implication s'inscrit dans la continuité des démarches engagées : délibération contre les expérimentations d'OGM en région, exclusion des OGM dans la restauration des lycées, guide de productions régionales sans OGM et d'autres démarches sur lesquelles nous continuons notre combat comme les conditionnalités de «non OGM» sur les financements des filières agricoles. ■



CLI de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly - Mars 2011

NUCLÉAIRE

Un premier courrier a été adressé au préfet le 4 mars

2011 (avant la catastrophe de Fukushima) concernant les anomalies présentes sur nos centrales. Il a été suivi d'autres demandes concernant la mise en place d'une conférence régionale sur la sûreté nucléaire. Nos positionnements pour la sortie du nucléaire ont pu ensuite être exposés lors de différentes CLI de centrales, puis lors de notre proposition d'un vœu. Ce fut le premier vœu voté par un Conseil régional pour envisager une «sortie progressive du nucléaire» ! ■



LYCÉES EN SANTÉ

Au delà des dispositifs éducatifs de prévention/santé lancés par la Région, il s'agit du développement d'une dynamique plus large en faveur de la prévention et de la promotion de la santé centrée sur des lycéens acteurs de leur santé.

Portée par les écologistes, cette nouvelle démarche est constituée de 3 champs principaux : la santé dans l'alimentation, le bien être des jeunes et la gestion des conduites à risque, ainsi que la santé environnementale. Le lancement des premières actions est prévu à la rentrée 2011. ■



Saadika Harchi

« Il convient, grâce à une politique régionale de prévention-santé, d'accompagner les adolescents et de favoriser leur bien être par la mise en place d'actions pérennes et de proximité sur le territoire du lycée, en lien avec tous les acteurs. Cette année a permis que l'observatoire régional de la santé du Centre mène une étude sur la santé auprès de 3000 lycéens, mais aussi d'expérimenter la prévention santé des jeunes dans 12 lycées pilotes, et enfin de faire 3 assises interdépartementales de la restauration afin de préparer le volet alimentation du projet prévention. »



Michelle Rivet

« La gestion du foncier ne concerne pas seulement l'agriculture. Sur notre région, on connaît la consommation effrénée de terres par l'urbanisation et les différentes infrastructures. Il est urgent d'arrêter ce gaspillage. Nous nous devons, nous, collectivité territoriale, de mettre en œuvre des politiques et des outils appropriés pour protéger les terres agricoles sensibles, notamment les zones périurbaines et les bassins d'alimentation et de captage. »

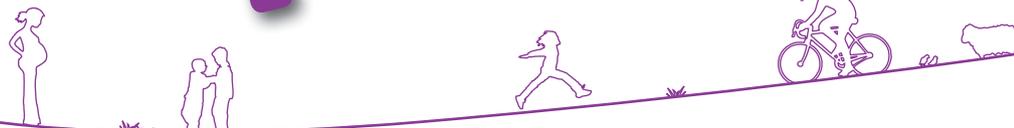


Gilles Deguet

« L'activité nucléaire est en elle-même une activité à risques. L'arrêt d'une centrale ne dispense pas de maintenir des mesures de sécurité active, en particulier de refroidissement du cœur. C'est pourquoi le risque nucléaire doit être obligatoirement croisé avec tous les autres risques. Le long de la Loire, on pense en particulier aux risques de sécheresse et d'inondation. »

Des pistes de travail pour la suite du mandat

- Mise en œuvre de la stratégie pour la biodiversité et respect de celle-ci dans toutes les politiques régionales
- Contribuer à élaborer un schéma de sortie du nucléaire
- Modifier les politiques régionales en cohérence avec le contenu du SRADDT et du plan climat énergie
- Mise en œuvre des actions de la mesure « lycées en santé »



Promouvoir la coopération et la responsabilité



Politique
éducative

Chantal
Rebout

« Un lycée est un lieu de vie, où se côtoient plusieurs heures par jour des publics multiples (élèves, agents, enseignant-es, personnels d'encadrement, de direction...).

Son atmosphère dépend de la capacité à mener ensemble, au-delà de la cohabitation et du rapport au savoir, des projets qui éveillent, interrogent, et forment à la vie citoyenne. L'action éducative d'une Région doit favoriser ce travail commun. C'est pourquoi nous nous attachons à faire de toutes les politiques menées dans les établissements - de l'efficacité énergétique aux Agendas 21, en passant par l'ouverture des lycées - des supports de réflexion et de prise de conscience.

Les écologistes ont à cœur de former et d'informer les citoyens de demain et les responsables d'aujourd'hui. Être attentif à l'autre, s'entraider, respecter les biens collectifs, économiser les ressources, manger juste, s'ouvrir à d'autres structures, constituent les bases de l'apprentissage de la citoyenneté, à un âge charnière, qui ne demande qu'à savoir, faire et proposer. »

15%

ce sont les économies qui peuvent être réalisées lorsque l'on est sensibilisé aux dépenses énergétiques.

APPRENTI-ES ET LYCÉEN-NES CITOYEN-NES

Dans le cadre de la politique d'accompagnement éducatif, le dispositif apprenti-es et lycéen-nés citoyen-nés permet aux jeunes de réaliser un projet avec leur lycée, de la conception à la mise en œuvre. Ces projets reposent sur les thématiques de l'environnement, les savoir-faire et métiers, ainsi que la citoyenneté culturelle. Notre volonté a été de faire évoluer cette mesure en dédoublant la thématique environnement : Agenda 21 d'une part, biodiversité, énergies renouvelables, gestion des déchets... de l'autre. ■

AGENDA 21 DANS LES LYCÉES

Cette démarche plus globale ouvre la possibilité, après un diagnostic, de poser des perspectives d'actions à réaliser avec l'ensemble des personnes qui partagent quotidiennement le lycée.

Ce nouveau dispositif permet de proposer un accompagnement par des structures extérieures compétentes et de financer des

premières réalisations à mettre en œuvre.

Pour permettre une meilleure mise en valeur des initiatives, notre volonté est d'amplifier la création de liens entre les projets, les établissements, les intervenant-es, et de faire des établissements des lieux de partage avec les parents, la société civile... ■



SENSIBILISATION AUX DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Une bonne connaissance des dépenses énergétiques et des gestes pour les réduire permet de réaliser de substantielles économies de l'ordre de 15%. Parallèlement à la mise en place du plan énergie lycée, nous menons, en concertation avec les établissements, des campagnes de sensibilisation à partir des résultats des audits énergétiques, auprès de tous les

acteurs de la vie lycéenne (élèves, équipes administratives, équipes enseignant-es, agents, parents, ...). Parce que la formation de citoyen-ne peut aussi être un levier direct sur l'efficacité énergétique. ■

CULTURE

Nous participons à encourager les actions de création en théâtre, en danse, en musique, en littérature, en arts de la rue, en arts plastiques... Une trentaine de compagnies et 12 ensembles musicaux ont été soutenus en 2010 et près de 70 contrats de saisons culturelles ont été signés. Ces derniers sont en train d'évoluer prochainement vers des projets de territoire, impliquant plus les différents acteurs du territoire et leurs habitant-es. ■

SPORTS

En ce qui concerne le sport professionnel, nous ne cautionnons pas les achats de prestations de services mais nous votons les partenariats pour missions d'intérêt général (formations, santé, ...) qui nous semblent des dépenses plus légitimes. ■

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA JEUNESSE

Nous avons été à la fois favorables et interrogatifs sur la mise en place de cette instance. Nous considérons



qu'il est, sous certaines conditions, utile d'organiser un dialogue avec la jeunesse, de la concerter et de l'associer à nos décisions. Les actes que nous posons maintenant concernent directement les jeunes aujourd'hui et demain.

La volonté d'approcher les politiques jeunesse de manière non sectorielle mais comme enjeu pour l'ensemble des politiques publiques nous semble pertinente. Nous nous demandons cependant si la forme de participation choisie est la plus adaptée et si la capacité d'intervention sur les politiques régionales sera suffisamment forte. Nous serons attentifs à sa mise en œuvre, espérant qu'elle lèvera nos doutes quant à la méthode choisie. ■

marquant ainsi une rupture forte avec les années précédentes. L'ensemble des actions représentent 0,15% du budget régional.

Il nous semble essentiel d'amplifier l'approche de développement soutenable par le travail sur des sujets comme la biodiversité, le climat, l'énergie, dans nos coopérations, pour partager les problématiques communes ici et ailleurs dans le monde. Il est important d'insister sur la réciprocité des échanges, des savoir-faire, par exemple en agriculture, dans la construction ou dans les relations intergénérationnelles. ■

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Dans le contexte de crise bancaire et financière qui induit une crise économique et sociales, nous avons sou-

haité travailler sur l'instauration de règles de transparence et d'éthique dans les relations financières. Après que notre groupe a déposé un vœu en juin 2010, un groupe de travail s'est constitué pour étudier les dispositions à prendre afin que le choix des partenaires financiers de la collectivité soit apprécié en tenant compte de la situation de ces établissements au regard des États et territoires non coopérants et des outils que ces établissements ont pu mettre en place pour lutter contre le blanchiment, la corruption et la fraude fiscale.

Depuis, nous rappelons avec force notre attente que ce groupe de travail puisse aboutir au vote d'une délibération exigeante quant à la transparence dans les partenariats financiers qu'engage notre collectivité. ■



Karim Laanaya

« Le bilan des contrats de saisons culturelles est indéniablement positif. C'est justement en période de crise que nous avons le plus besoin de culture, le plus envie de nous évader, pourquoi pas de rêver à un monde meilleur. La vraie croissance viable et non polluante en laquelle nous pourrions croire, c'est celle de l'imaginaire, de la connaissance, des arts et de la culture ! »



Christophe Rossignol

« La coopération permet tout simplement de sauver des vies, de nourrir des personnes, de les soigner, elle permet l'accès à l'eau potable, de préserver l'environnement, de promouvoir l'éducation et l'épanouissement culturel. Nous sommes donc fier-es que la Région Centre agisse dans ce cadre humaniste, fraternel et solidaire. »



Jean Delavergne

« Dans l'immense jeu de casino planétaire que l'on a laissé se développer avec les politiques de dérégulation financières, toutes les banques ou presque se sont laissées aller aux perspectives de profits faciles et colossaux.

Nous devons manifester notre refus de ce système, mortifère. C'est pourquoi nous avons demandé officiellement dès la session de juin 2010 que notre région s'engage dans la lutte contre les paradis fiscaux. Comme 69% des Français-es, il nous semble grand temps d'exiger des banques qu'elles rendent publics les bénéfices réalisés dans chacun des pays où elles sont présentes, pour que l'on puisse juger de leur comportement fiscal. »



COOPÉRATION INTERNATIONALE

Lors du débat budgétaire, nous avons dénoncé la baisse importante (10%) du budget consacré à la coopération internationale,



Des pistes de travail pour la suite du mandat

- Écrire le projet éducatif que souhaitent porter les élu-es écologistes à la Région
- Obtenir le vote d'une délibération sur la transparence financière
- Déployer les Agendas 21 dans les lycées et mettre en œuvre la mesure « Venez au lycée »
- Avancer sur la valorisation des filières professionnelles
- Articuler les dynamiques de la coopération internationale avec des grands enjeux (biodiversité, agriculture, énergie...)



Notre méthode

12

c'est le nombre
d'élus-és écologistes au
conseil régional

4

vice-président-es
délégués-és au sein de l'exécutif

2

conseiller-es
régionaux délégués
sur la santé et l'efficacité
énergétique

24

réunions de
groupe d'avril 2010 à
juin 2011

124000 €

c'est le
budget de fonctionne-
ment du groupe, directement
lié au nombre d'élus-és

Les salarié-es du groupe



Gaël
Le Coroller



Solène
Benoit-Hernandez



Germain
Lefebvre

LE GROUPE

L'existence d'un groupe de douze élu-es change considérablement la donne par rapport aux précédents mandats. La capacité à orienter les décisions du Conseil régional augmente et, parallèlement, la nécessité de fonctionner en collectif. Notre travail est rythmé par des rencontres régulières pour construire les positions collectives des élu-es. Nous nous réunissons systématiquement avant les sessions et les commissions thématiques et permanentes du Conseil régional. Nos expressions sont ainsi coordonnées. Ces rencontres permettent de répartir les prises de parole en session et en commission, mais aussi d'aborder d'autres thèmes transversaux au delà des dossiers de commission et de session. Un bureau du groupe a été mis en place, constitué du président et de deux vice-président-es. Le groupe dispose de l'appui de trois assistant-es et des trois conseiller-es auprès des vice-président-es.

Chaque semaine, les bureaux exécutifs sont préparés par les vice-président-es en délégation, leurs conseiller-es, le président du groupe et les assistant-



L'hémicycle lors
de la session plénière
à Orléans le 26 mars 2010

es du groupe. Un compte rendu de ces bureaux exécutifs est réalisé par le président et diffusé au groupe, maintenant ainsi un bon niveau d'information collective.

AU SEIN DE LA MAJORITÉ

Notre posture globale au sein de la majorité repose sur la construction d'un partenariat loyal mais exigeant. L'objectif de base est de faire respecter l'accord de majorité afin que soit mises en place les actions prévues. Nous ne pouvons pas ne nous en tenir qu'à cela et un travail est mené pour interpellier, proposer et infléchir certaines autres politiques que nous ne pilotons pas. Nous nous refusons à être « l'alibi écolo ». Nous souhaitons que notre positionnement soit un levier de transformation des politiques publiques. Nous identifions rapidement le simple « coup de peinture verte ». Notre travail cherche en permanence une cohérence d'ensemble sur les choix à faire. Beaucoup de sujets sont donc l'objet de « frictions » au sein de la majorité avec par moment des satisfactions et la sensation d'une réelle prise en compte de nos propositions, mais aussi avec des déconvenues. Nous sollicitons parfois le report de dossiers, considérant qu'il est indispensable de disposer du temps nécessaire au dialogue constructif et si possible à la convergence des positions. À l'inverse, nous devons parfois insister pour que l'étude de dossiers s'accé-

lère (ex : délibération sur la transparence financière).

La relation entre notre groupe et nos partenaires relève donc de la négociation politique permanente.

■ Nous sommes vigilant-es sur le suivi de tous les dossiers, c'est ici notamment que nous posons notre exigence de méthode : suivre les dossiers car rien n'est acquis d'avance même si cela figure dans l'accord.

Nous sollicitons régulièrement des entrevues avec le président du Conseil régional ou avec les présidents des autres groupes de la majorité. De même, nous avons parfois proposé à des vice-président-es non EELV d'intervenir dans nos réunions de groupe pour un échange direct.

Nous sommes donc très mobilisé-es dans la construction du partenariat mais savons également tirer la sonnette d'alarme quand nous estimons que celui-ci est mis à mal. Nous avons dû le faire pendant cette première année et saurons le refaire à chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

Comme la plupart des collectivités d'une taille comparable, le Conseil régional est marqué par la coexistence d'un fonctionnement très centralisé de l'exécutif élu et une forte intervention de la technocratie. La forte présence de nos élu-es et leur dialogue constant avec les services permet de réaffirmer la bonne articulation entre le politique et le technique. Nos exigences politiques peuvent ainsi être mieux entendues. Mais du chemin reste à parcourir, comme nous pouvons le constater lors de

la préparation budgétaire, où nous souhaitons plus de co-construction et plus de transparence. ■

ORGANISMES EXTÉRIEURS

Dans l'exercice de leur fonction, trois conseillers régionaux président des organismes extérieurs : c'est le cas de Gilles Deguet avec Lig'Air, de Pascale Rossler avec l'Écopôle et de Charles Fournier avec le GIP Alfa Centre.

Lig'Air est l'Association de Surveillance de la Qualité de l'Air agréée en région Centre. Elle se distingue notamment pour être la première et toujours seule ASQA de France à mesurer le taux de pesticides dans l'air. Grâce à ses modélisations, elle apporte également son expertise pour trouver des alternatives au flux autoroutier de l'A10 à proximité de Tours, en discussion avec l'État et les associations locales.

L'Écopôle est un établissement public qui a pour mission de mobiliser la population autour des questions d'environnement et de développement durable, en favorisant les synergies entre acteurs associatifs. Pascale Rossler a particulièrement travaillé à la mise en place de l'observatoire de la biodiversité.

Le GIP Alfa Centre est un groupement d'intérêt pu-

blic qui regroupe l'État, le Conseil régional et les partenaires sociaux. Il s'occupe des questions de formations professionnelles par un travail d'étude et d'observation, une diffusion de l'information au grand public et un appui auprès des acteurs professionnels concernés. Charles Fournier a particulièrement contribué à rendre plus lisible l'action du GIP à l'extérieur et à faire avancer la gouvernance interne et la participation dans la structure. ■

AVEC LES RÉSEAUX DE TERRAIN

Le groupe n'a pas vocation à fonctionner en vase clos. Il est donc primordial d'avoir des échanges avec des acteurs de terrain.

Dans la prolongation de la dynamique d'Europe-Écologie Les Verts activée pendant les campagnes européenne et régionale nous avons souhaité travailler à la fois avec les militant-es, coopérateurs et coopératrices du parti et avec les

mouvement sociaux.

Notre objectif est de créer des espaces de concertation et de proximité par des rencontres régulières avec des réseaux associatifs, syndicaux, militants... Il est important pour les élu-es d'être informé-es de ce qui se passe localement et ainsi de faciliter l'élaboration de propositions politiques en lien avec la créativité locale. Dans ce cadre, cette année, des journées ont été proposées avec le mouvement EELV sur les questions énergie-climat et aménagement du territoire.

Des relations se sont créées avec différents réseaux associatifs, syndicaux ou professionnels sur les thématiques de l'agriculture biologique, de l'environnement, des transports ferroviaires, de l'économie solidaire, de la jeunesse et de l'éducation populaire, des paradis fiscaux et de la formation et l'emploi.

Elles se traduisent par des rendez-vous réguliers avec des membres du groupe afin de faire le point sur nos actions réciproques. ■



Journée sur l'aménagement du territoire à Romorantin - Janvier 2011

Des pistes de travail pour la suite du mandat

■ **Maintenir le travail avec les réseaux de terrain (associations, syndicats...) ainsi qu'avec les militants du mouvement**

■ **Maintenir notre exigence d'un partenariat constructif avec les autres forces de la majorité**

■ **Construire collectivement des positionnements du groupe sur des sujets transversaux**



Jean Delavergne

« Face aux contraintes que fait peser le gouvernement sur le budget des régions, nous affirmons notre refus des politiques d'austérité et notre volonté de maintenir une intervention forte de la Région. Mais nous demandons aussi de faire de vrais choix en faveur de l'avenir, refusant par exemple de continuer à financer les infrastructures routières, le transport aérien et d'autres projets anti-écologiques. »



Charles Fournier

« Les écologistes construisent leurs interventions politiques, en s'appuyant sur un échange permanent avec les mouvements : associations, syndicats et autres groupements. Par des rencontres régulières avec leurs représentants, nous avons ainsi pu maintenir la dynamique de co-élaboration, marque des campagnes conduites par les écologistes. C'est aussi pour nous l'occasion d'ancrer nos propositions et notre travail politique dans un lien concret avec la réalité vécue par ces acteurs tout comme de faire savoir ce que nous construisons, ce que nous défendons, tout comme ce que nous refusons. »



Moïsette Crosnier

« Le budget du groupe est consacré principalement à la rémunération des salariés du groupe, mais il couvre aussi l'ensemble de nos dépenses de fonctionnement (achats de matériel, de mobilier, dépenses courantes, formations, déplacements...). »





Gilles Deguet
Indre-et-Loire

3e vice-président :
Agenda 21, énergie, climat,
eau, air, déchets
Membre de la commission
biodiversité, environnement,
développement durable, eau,
air, déchets, Loire
Président de Lig'Air



Michelle Rivet
Cher

6e vice-présidente :
Projets de développement
rural
Membre de la commission
aménagement du territoire,
logement, habitat, projets de
développement rural, TIC



Pascale Rossler
Loiret

8e vice-présidente :
Biodiversité, éducation
à l'environnement, Loire,
tourisme et patrimoines
Membre des commissions
biodiversité, environnement,
développement durable, eau,
air, déchets, Loire
Tourisme, jeunesse et sports
Présidente de l'Écopôle



Chantal Rebout
Loir-et-Cher

10e vice-présidente :
Éducation et lycées
Membre de la commission
éducation et lycées



Jean-Philippe Grand
Loiret

Conseiller régional délégué
« Bâtiments des lycées »
Président de la commission
aménagement du territoire,
logement, habitat, projets de
développement rural, TIC



Saadika Harchi
Indre-et-Loire

Conseillère régionale déléguée
« Prévention santé »
Présidente de la commission
apprentissage, insertion,
formation professionnelle et
formation tout au long de la
vie, formations sanitaires et
sociales et santé



Jean Delavergne
Indre

Président du groupe
Membre de la commission
finances, personnel et
moyens généraux



Charles Fournier
Loir-et-Cher

1er vice-président du
groupe
Membre de la commission
Transports, circulations
douces
Président du GIP Alfa
Centre



Moïsette Crosnier
Loiret

2e vice-présidente du
groupe
Présidente de la commission
Université, enseignement
supérieur, recherche,
innovation et transfert de
technologie



Karim Laanaya
Eure-et-Loir

Membre de la commission
culture et créativité
numérique



Sandra Renda
Eure-et-Loir

Membre de la commission
économie et emploi,
agriculture, artisanat et
économie solidaire



Christophe Rossignol
Indre-et-Loire

Membre de la commission
Relations internationales et
actions européennes

Conseiller-es au cabinet :

- Éducation et lycées : Christine Robin
- Projets de développement rural, biodiversité, éducation à l'environnement : Pierre Robine
- Agenda 21, énergie, climat, eau, air, déchets, tourisme et patrimoines : Benoît Fauchoux

OURS

Directeur de publication : Jean Delavergne
Rédacteur en chef : Charles Fournier
Comité de rédaction : Moïsette Crosnier, Gilles Deguet,
Jean Delavergne, Charles Fournier, Jean-Philippe Grand,
Saadika Harchi, Karim Laanaya, Chantal Rebout,
Sandra Renda, Michelle Rivet, Christophe Rossignol,
Pascale Rossler, Gaël Le Coroller, Solène Benoit-Hernandez,
Germain Lefebvre
Conception, réalisation : Germain Lefebvre
Photos : © Géraldine Aresteanu (p. 5, p. 10),
Groupe EELV au Conseil régional (p. 1-12)

PLUS D'INFOS

- Sur le site internet : www.elus-ecologistes-regioncentre.fr
- Pour recevoir des informations régulières par mail,
inscrivez-vous à l'adresse suivante :
germain.lefebvre@grp.regioncentre.fr

CONTACT

Groupe des élu-es écologistes au Conseil régional
6 rue Jeanne d'Arc 45000 Orléans
02 38 70 27 54
greelv@grp.regioncentre.fr



Ne pas jeter sur la voie publique